

# Lutter contre le séparatisme

**Respectable Loge, L'Etoile bleue, Orient de Toulon, Région 2**

**Mots-clefs : Séparatisme, République, Valeurs, Nation, Communauté**

## Le constat

Depuis son introduction dans le débat public en octobre 2019 par le Chef de l'État Emmanuel Macron, le terme « séparatisme » se trouve régulièrement employé par la presse et par le monde politique, notamment lors de l'évocation des valeurs républicaines et de la laïcité. Le 4 septembre 2020, lors de la célébration au Panthéon des 150 ans de la troisième République, le chef de l'État a déclaré que « la République indivisible n'admettait aucune aventure séparatiste ».

Ce sujet semble d'une telle importance dans notre débat public actuel, qu'il est employé fréquemment, et qu'il sera porté à l'agenda de l'Assemblée Nationale prochainement par le Ministre de l'intérieur Gérald Darmanin et par la Ministre déléguée chargée de la citoyenneté Marlène Schiappa. Ils travailleront tous les deux à l'établissement d'un projet de loi pour lutter contre les séparatismes.

Il serait, avant d'engager toute de réflexion, important selon nous de savoir ce qui se cache réellement derrière ce terme ? Et pourquoi celui-ci fait il tant débat au sein même du champ politique et médiatique ces derniers temps ?

## La problématique : analyse et réflexions

La notion de « séparatisme » est relativement ancienne, notamment sur le plan politique. Selon la définition donnée par l'Académie française, le terme est emprunté à l'anglais « separatism » depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle pour désigner « l'aspiration d'une fraction de la population d'un État à acquérir plus d'autonomie par rapport à celui-ci ou à faire sécession ».

Le terme « séparatisme » fait son apparition en France en 1939 et cible à cette époque les communistes soupçonnés de promouvoir les intérêts de l'URSS, un état étranger. Plus tard, après la seconde guerre mondiale un glissement sémantique lent s'opère sur fond de guerres coloniales. En 1963, le Général De Gaulle emploie ce terme pour désigner les luttes qui secouent alors les colonies Françaises en plein conflit pour leur indépendance. Le séparatisme désigne alors, sous cette forme et à cette époque, une atteinte à une intégrité du territoire National dans une définition strictement géographique.

Aujourd'hui, pour définir ce terme de manière plus contemporaine et pour que nous puissions comprendre parfaitement son emploi dans le débat public, nous pourrions résumer que le séparatisme est l'idée pour une personne ou un groupe de personnes de se séparer par un moyen ou une idéologie quelconque des valeurs de notre République. Le séparatisme englobe à notre époque tous ceux qui se réclament d'un territoire, d'une religion ou encore d'une culture, et qui souhaitent une séparation avec la République Française et ses valeurs démocratiques.

Le Chef de l'État, lors de ces différentes prises de paroles, à utilisé ce terme bien précis et pas un autre, pour cibler l'ensemble des radicalismes qui existent actuellement dans notre société, sur nos territoires et contre lesquels nous devons lutter pour que notre Nation reste une et indivisible. Le phénomène social que nous constatons actuellement entraine à plus ou moins court terme, une ségrégation urbaine fondée sur le repli sur soi, la défiance, et où chaque classe sociale refuse de se mélanger avec une autre classe sociale, la considérant comme différente et inférieure de manière directe ou indirecte. Toute forme de séparatisme constitue en soi un danger pour notre République qui est fondée sur le principe d'égalité en droits et en devoirs de toutes les citoyennes et de tous les citoyens quels que soient leur sexe, leurs origines, leur couleur, leurs convictions, leurs appartenances.

En effet, notre Société au fur et à mesure des années semble avoir créé des clans, là où notre République avait comme mission initiale de fédérer autour de nos valeurs communes : liberté, égalité, Fraternité.

Le libéralisme et l'individualisme qui ont fait leur apparition dans nos sociétés contemporaines depuis plusieurs années, une immigration mal intégrée dans notre société et un ascenseur social à l'arrêt ne sont t'ils pas le terreau du séparatisme en France ?

Le séparatisme n'est-il pas le fruit d'une forme de ségrégation sociale que nous aurions laissé s'instaurer au fur et à mesure des années au sein même de notre République ?

Une simple loi peut-elle permettre de lutter efficacement contre le séparatisme au sein même de notre République ?

## Propositions concrètes, opérationnelles, disruptives

Nous pensons dans un premier temps qu'il serait une erreur de notre part et de celle de notre gouvernement d'analyser le séparatisme sous le seul angle du communautarisme religieux comme cela semble être le cas dans le débat public actuel. En analysant ce phénomène de société que d'un angle réduit, les solutions que nous pourrions y apporter ne seraient qu'incomplètes, mal adaptées et nous ne ferions que reporter le problème en le traitant partiellement. Avant d'engager ce travail de fond, il convient pour cela de lancer une réflexion plus profonde sur nos valeurs et ce qui fait que nous sommes devenus une Nation aujourd'hui. Quelles sont les valeurs qui nous rassemblent et celles qui nous divisent ?

Il semble qu'actuellement les représentants des pouvoirs de l'État disposent des moyens juridiques pour lutter contre toute forme de séparatisme. Rajouter une loi ne serait à nos sens pas efficace, car notre système dispose déjà des clés pour lutter, puis résoudre ce phénomène social de fond. Le problème ne semble donc pas être un décalage entre notre société et des lois mal adaptées, mais un problème ancré plus profondément dans notre société.

Nous pensons qu'il est donc avant tout primordial pour lutter contre toute forme de séparatisme d'enseigner les valeurs fondatrices de notre République et son histoire dès le plus jeune âge dans les écoles. En effet, ces valeurs sont le socle commun de notre Nation et elles doivent être connues, expliquées et mise en œuvre pour être partagées le plus largement possible. Les symboles de notre République doivent être expliqués dès le plus jeune âge pour créer un sentiment d'appartenance à la Nation.

L'une des solutions envisageables serait dès le primaire d'enseigner sur une période d'un an à raison d'une heure par semaine, un cours d'instruction civique citoyen pour remettre au centre de l'éducation les valeurs de notre société.

Pourquoi ne pas également envisager lors du passage des épreuves intermédiaires (brevet des collèges et baccalauréat) une partie dédiée à la citoyenneté. Cela permettrait d'ancrer plus profondément les valeurs de notre République dans les esprits et les cœurs des jeunes citoyens et de dissiper les communautarismes néfastes pour la cohésion de notre Nation. Nous pensons qu'il serait également important dans le but de promouvoir l'égalité à l'école, de réfléchir sur le port de l'uniforme dans le cadre de l'école. Cela permettrait d'éviter des débats inutiles et dont nous n'avons pas besoin actuellement dans notre société, sur les vêtements dans l'enceinte des écoles.

Nous pensons qu'il serait important dans les esprits de matérialiser lors du passage à la majorité d'un jeune citoyen un « livret de la citoyenneté et des valeurs de la République ». Celui-ci expliquerait l'histoire de notre République, ses symboles, ses valeurs, et permettrait d'expliquer et rappeler les valeurs de notre Nation.

Il est incontestable que la France est une terre de cultures multiples, de communautés et de religions diverses qui doivent être mieux expliquées dans leur diversité au sein nos écoles. Nous disposons d'une richesse culturelle qui convient de développer ! La culture et l'enseignement sont les clés de la tolérance entre les différentes communautés de notre Pays. Les enseignants permettrait de limiter fortement le repli communautaire selon nous.

Le principe de laïcité se trouve au centre de la lutte contre toute forme de séparatisme en France. Il ne faut donc surtout pas revenir sur la loi de 1905 et faire en sorte que dans la sphère publique le moins de signe religieux soit visibles sous toutes formes (vêtements, symboles...). Il faut expliquer dans les écoles et dès le plus jeune âge les principes de la loi de 1905 et le contexte historique fondateur de celle-ci pour que les jeunes citoyens soient pleinement conscients de l'importance de cette loi dans notre société.

Nous pensons également, qu'il faudrait également pour lutter contre les inégalités que toutes les associations soient signataires d'un « pacte républicain » sur la laïcité et rappelant également les valeurs de notre république : égalité homme/femme, liberté de croire ou non... Sans cela les associations ne disposeraient pas d'aides ou de subvention de l'État et ne pourraient être créées.

Certaines communautés souffrent d'un déficit de représentativité dans les institutions de notre République et les parties politiques. C'est une réalité de notre société et il ne faut pas le nier. Ce sentiment d'injustice sociale chez certaines communautés de la République, crée des replis communautaires et des violences inutiles dans notre société. Il convient de mieux promouvoir l'égalité des chances par une diversité.

Le pouvoir de l'État étant de plus en plus faible ces dernières années au bénéfice du secteur privé (privatisation du secteur public), l'égalité des citoyens devant certaines épreuves de la vie est remise en cause.

Dans certains quartiers le pouvoir de l'État est remis en cause et certaines communautés prennent le pas. Un déséquilibre lent semble s'opérer au sein de notre Pays depuis plusieurs années et réveille les tensions entre les différentes communautés. Il convient donc d'affirmer lorsque cela est le cas l'autorité de l'État pour garantir une parfaite égalité de chaque citoyen au sein de la République.